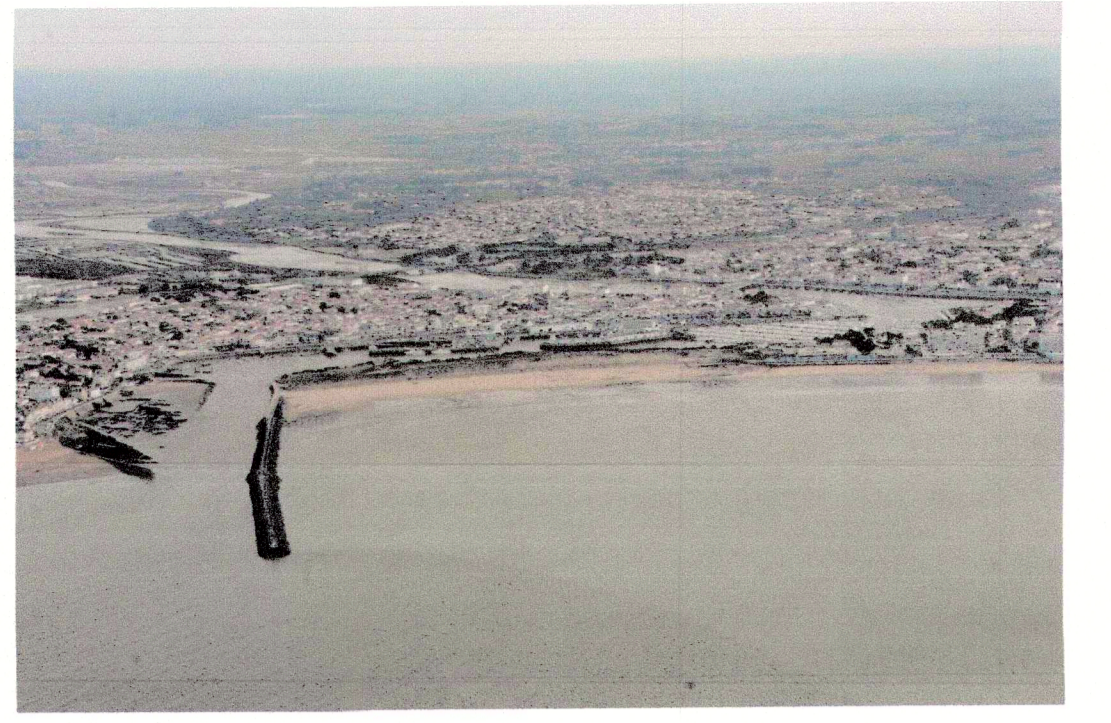


Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n° 16-DITM85-81 du 30 mars 2016.  
 Fait à La Roche-Sur-Yon le 30 mars 2016.  
 Le Préfet  
 Jean-Benoît ALBERTINI

**PLAN DE PRÉVENTION  
 DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES  
 LITTORAUX  
 DU PAYS DE MONTS**



Annexe 3 au règlement

Carte des cotes de référence actuelle

**ST HILAIRE DE RIEZ  
 PLAN D'ENSEMBLE**

Approbation

